

N° 71-222-X au catalogue
ISBN 978-0-660-28224-4

Regard sur les statistiques du travail

Qui travaille à temps partiel et pourquoi?

par Martha Patterson

Date de diffusion : le 6 novembre 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Qui travaille à temps partiel et pourquoi?

par **Martha Patterson**

Certaines personnes choisissent de travailler à temps partiel par choix personnel ou pour répondre à d'autres priorités, comme prendre soin de ses enfants ou faire des études. D'autres travaillent à temps partiel, car du travail à temps plein n'est pas disponible, souvent du fait de la situation économique. Le présent article examine les groupes de travailleurs les plus susceptibles de travailler à temps partiel ainsi que leurs raisons.

Le travail à temps partiel varie en fonction de l'âge et du sexe

En 2017, près de 1 Canadien en emploi sur 5, c'est-à-dire 3,5 millions de personnes, travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) à leur emploi principal ou unique. Comme le montre le tableau 1, les jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient les plus susceptibles de travailler à temps partiel (49 % des jeunes en emploi), suivis des travailleurs âgés de 55 ans et plus (23 %). La population du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans était la moins susceptible de travailler à temps partiel (12 %). Les femmes étaient deux fois plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel (26 % par rapport à 13 %). Ces taux de travail à temps partiel sont relativement stables depuis 20 ans.

Tableau 1

Taux d'emploi à temps partiel, et la raison principale pour travailler à temps partiel, selon le groupe d'âge, 2017

	15 ans et plus	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus
	pourcentage			
Proportion des travailleurs qui travaillent à temps partiel	19	49	12	23
Ventilation des travailleurs à temps partiel par groupe d'âge	100	34	41	25
Raison principale pour travailler à temps partiel				
Toutes les raisons	100	100	100	100
Raisons économiques	24	18	34	17
Prendre soins des enfants	9	0	21	1
Poursuite des études	29	73	10	0
Choix personnel	28	6	21	70
Autres ¹	10	3	14	13

1. La catégorie "Autres" comprend : maladie ou incapacité de l'enquêté(e), soins à donner à un parent âgé, et autres obligations personnelles ou familiales.

Source : Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

La raison la plus couramment donnée pour travailler à temps partiel était la poursuite des études (raison indiquée par 29 % des travailleurs à temps partiel en 2017) et le choix personnel (28 %). La prévalence des études comme raison d'un travail à temps partiel reflète la part relativement importante des jeunes âgés de 15 à 24 ans au sein de la main-d'œuvre travaillant à temps partiel (34 %). Près des trois quarts (73 %) des jeunes qui travaillaient à temps partiel le faisaient du fait de leurs études.

En revanche, la décision de travailler à temps partiel par choix personnel est davantage évoquée comme la raison principale par les travailleurs âgés de 55 ans et plus. Reflétant le vieillissement de la population, la part des travailleurs plus âgés au sein de la main-d'œuvre à temps partiel a pratiquement doublé de 1997 (12 %) à 2017 (25 %). En 2017, plus des deux tiers (70 %) des travailleurs à temps partiel plus âgés ont indiqué un choix personnel comme principale raison de leur emploi du temps.

Même s'ils étaient les moins susceptibles de travailler à temps partiel, les travailleurs du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans représentaient la part la plus importante de ceux travaillant à temps partiel (41 %). Ce groupe travaillait à temps partiel pour des raisons plus diverses que ses homologues plus jeunes et plus âgés et fait l'objet de la suite du présent article.

Un tiers des travailleurs du principal groupe d'âge actif donne des raisons d'ordre économique comme la principale raison pour travailler à temps partiel

Des raisons économiques ont été évoquées par 34 % des travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif en 2017. Cette proportion était plus élevée chez les hommes du principal groupe d'âge actif (45 %) que chez les femmes (30 %). Des « raisons économiques » signifient que le travailleur n'a pu trouver, ou pensait ne pas réussir à trouver, un emploi à temps plein approprié à cause des conditions économiques.

Prendre soin des enfants est un facteur pour bon nombre de femmes du principal groupe d'âge actif

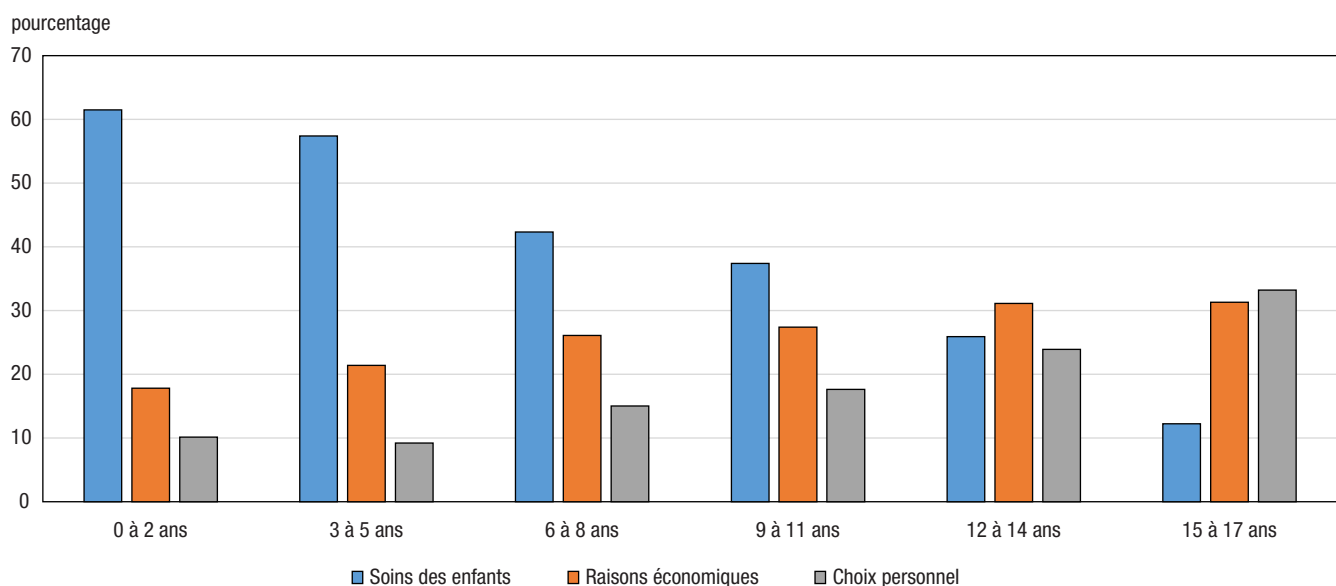
Même si la situation économique était la principale raison donnée par les femmes du principal groupe d'âge actif, elle était étroitement suivie par les soins à apporter aux enfants (27 %) et par un choix personnel (22 %). Si on examine des tranches d'âge plus précises, les soins aux enfants étaient la raison la plus fréquemment citée par les femmes travaillant à temps partiel âgées de 30 à 39 ans. Cette proportion atteignait son niveau le plus élevé chez les femmes de 35 à 39 ans, pour lesquelles près de la moitié (45 %) de celles travaillant à temps partiel ont mentionné les soins aux enfants comme principale raison. Les soins aux enfants étaient également la principale raison pour le travail à temps partiel chez près de 1 travailleur masculin à temps partiel sur 10 de la même tranche d'âge.

Ce ne sont pas toutes les femmes travaillant à temps partiel ayant de jeunes enfants à la maison qui ont indiqué les soins aux enfants comme principale raison de leur emploi du temps professionnel. Près de deux tiers (62%) des femmes du principal groupe d'âge actif travaillant à temps partiel et dont le plus jeune enfant était âgé de 2 ans ou moins ont, par exemple, indiqué les soins aux enfants comme principale raison, alors que 18 % ont déclaré des raisons économiques et 10 %, un choix personnel (graphique 1). La part des femmes indiquant les soins aux enfants comme principale raison diminuait à mesure que l'âge du plus jeune enfant augmentait. Pour les femmes dont le plus jeune enfant était adolescent, des raisons économiques et/ou un choix personnel étaient des facteurs plus courants d'un travail à temps partiel.

La prévalence du travail à temps partiel était légèrement plus élevée chez les femmes dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 6 ans (23 %) que chez celles dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans (21 %).

Graphique 1

Raison principale pour le travail à temps partiel, femmes âgées de 25 à 54 ans travaillant à temps partiel avec au moins un enfant à la maison, selon le groupe d'âge de l'enfant le plus jeune, 2017



Note : Les catégories de réponse ne totalisent pas 100% car les catégories « Poursuite des études » et « Autres » sont omises.

Source : Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

Les soins aux enfants est une raison plus courante pour ceux ayant un conjoint gagnant un revenu plus élevé

Décider qu'un des conjoints travaille à temps partiel pour aider aux soins des enfants peut être plus facile pour les familles aux ressources économiques plus importantes. Chez les travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif ayant un(e) conjoint(e) employé(e) et au moins un enfant de moins de 6 ans, les soins aux enfants étaient la raison la plus courante d'un emploi à temps partiel, quel que soit le niveau de revenu du conjoint. Cependant, la part des personnes citant cette raison allait de 44 %, pour les personnes dont le conjoint gagnait un salaire hebdomadaire se situant dans les 20 % les plus faibles (premier quintile) de tous les salariés, à 70 %, pour celles dont le conjoint gagnait un salaire se situant dans les 20 % les plus élevés.

Les travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif citent différents facteurs dans l'ensemble du pays

Comme le montre le tableau 2, les travailleurs du principal groupe d'âge actif en Colombie-Britannique étaient les plus enclins à travailler à temps partiel (14 %), alors que ceux du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador enregistraient le taux de travail à temps partiel le plus bas (8 %). La variation provinciale des taux de travail à temps partiel peut être due aux différences de répartition des secteurs, de caractéristiques démographiques et d'autres facteurs.

Les raisons d'un travail à temps partiel varient également entre les provinces. Bien qu'ils sont parmi les moins susceptibles de travailler à temps partiel, plus de la moitié (55 %) des travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif de Terre-Neuve-et-Labrador ont indiqué des raisons économiques comme principal facteur de leur emploi du temps professionnel, par rapport à une moyenne nationale de 34 %. Les travailleurs à temps partiel de cette province étaient proportionnellement moins nombreux à citer les soins aux enfants et un choix personnel comme raison.

La proportion des travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif au Québec citant les soins aux enfants comme principale raison d'un travail à temps partiel atteignait environ la moitié de la moyenne nationale (11 % par rapport à 21 %). Cela peut être partiellement attribuable aux différences de coûts des services de garde d'enfants entre le Québec et le reste du Canada¹. D'un autre côté, les travailleurs à temps partiel au Québec étaient plus susceptibles de citer un choix personnel (26 % contre 21 %) ou des études (14 % par rapport à 10 %) comme raison.

Au Manitoba et en Colombie-Britannique, les travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif étaient moins portés que la moyenne nationale à citer des raisons économiques et plus enclins à citer des soins aux enfants. Les soins aux enfants étaient également une raison plus fréquente en Saskatchewan et en Alberta.

Tableau 2

Taux de travail à temps partiel, et la raison principale pour travailler à temps partiel, travailleurs âgés de 25 à 54 ans, selon la province, 2017

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Proportion des travailleurs qui travaillent à temps partiel	8	9	11	8	11	12	12	11	13	14
Raison principale pour travailler à temps partiel										
Toutes les raisons	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Raisons économiques	55	40	36	37	33	38	30	32	32	27
Prendre soins des enfants	12	20	17	19	11	21	26	27	30	29
Poursuite des études	9	6	10	6	14	9	9	8	8	7
Choix personnel	14	21	20	23	26	19	22	21	18	22
Autres ¹	10	13	16	15	16	13	13	12	12	16

1. La catégorie "Autres" comprend : maladie ou incapacité de l'enquêté(e), soins à donner à un parent âgé, et autres obligations personnelles ou familiales.

Source : Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

1. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter l'article intitulé « [Taux de fécondité et activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario](#) », *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Les travailleurs autonomes et les employés temporaires sont plus susceptibles de travailler à temps partiel

Parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif, les travailleurs autonomes étaient proportionnellement plus nombreux à travailler à temps partiel que les employés (19 % contre 11 %). Parmi les employés, les employés temporaires (comprenant les employés saisonniers, contractuels, occasionnels et ceux ayant d'autres formes d'emploi non permanent) étaient plus susceptibles que les employés permanents de travailler à temps partiel (26 % par rapport à 9 %).

Les travailleurs autonomes à temps partiel du principal groupe d'âge actif étaient plus enclins à travailler à temps partiel par choix personnel (28 %) que leurs homologues employés (19 %). La part des personnes citant les soins aux enfants comme raison était également plus élevée chez les travailleurs autonomes (25 %) que chez les employés (20 %). En revanche, les travailleurs autonomes étaient moins portés que les employés à citer les études comme principale raison (3 % contre 12 %).

Parmi les employés du principal groupe d'âge actif, les travailleurs temporaires étaient plus enclins que les employés permanents à travailler à temps partiel pour des raisons économiques (42 % par rapport à 33 %) ou du fait d'études (19 % contre 9 %).

Les personnes possédant plusieurs emplois travaillent à temps partiel à la fois par nécessité et par choix

Plus d'un travailleur à temps partiel du principal groupe d'âge actif sur dix (14 %) détenait plusieurs emplois en 2017, par rapport à 5 % des travailleurs à temps plein. Des raisons économiques étaient le principal facteur d'un travail principal à temps partiel pour 38 % des travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif ayant plusieurs emplois; ce qui suggère que ces travailleurs possédaient plusieurs emplois pour gagner un revenu complétant celui de leur principal emploi.

Cependant, 32 % possédaient un emploi principal à temps partiel par choix personnel, par rapport à 20 % des travailleurs à temps partiel n'ayant qu'un emploi. Cette différence était particulièrement prononcée chez les hommes, parmi lesquels les détenteurs de plusieurs emplois étaient plus de deux fois plus susceptibles d'avoir un emploi principal à temps partiel par choix personnel (39 % par rapport à 16 %). Les femmes du principal groupe d'âge actif possédant plusieurs emplois, dont un emploi principal à temps partiel, étaient proportionnellement moitié moins nombreuses que leurs homologues n'ayant qu'un emploi à citer les soins aux enfants comme principal facteur (15 % par rapport à 29 %).

Conclusion

Cet article présente une partie de la diversité des raisons sous-tendant un travail à temps partiel en 2017, en particulier pour la population du principal groupe d'âge actif. La majorité des jeunes travailleurs à temps partiel effectuaient des études, alors que la majorité des travailleurs à temps partiel plus âgés indiquaient un choix personnel comme motivation de leur emploi du temps professionnel. Pour les travailleurs du principal groupe d'âge actif, en particulier les hommes, les raisons économiques étaient le principal facteur d'un travail à temps partiel. Les soins aux enfants étaient une raison déterminante pour plusieurs, mais pas toutes, les femmes travaillant à temps partiel et ayant de jeunes enfants. C'était particulièrement le cas pour les travailleuses à temps partiel ayant un conjoint gagnant un salaire élevé.

Dans l'ensemble du pays, Terre-Neuve-et-Labrador enregistrait la part la plus élevée de travailleurs à temps partiel du principal groupe d'âge actif citant des raisons économiques, alors que les soins aux enfants étaient une raison plus courante dans les provinces de l'Ouest. En termes de conditions de travail, les travailleurs autonomes et les employés temporaires étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel que les employés permanents, mais pour des raisons différentes. Pour les travailleurs autonomes, le travail à temps partiel était plus souvent par choix personnel ou pour fournir des soins à leurs enfants, alors que les travailleurs temporaires étaient plus enclins à travailler à temps partiel pour des raisons économiques ou pour faire des études. Les personnes possédant plusieurs emplois offraient diverses raisons pour expliquer un emploi principal à temps partiel.